

04

Qualité de l'environnement

## Histoire et urbanisme

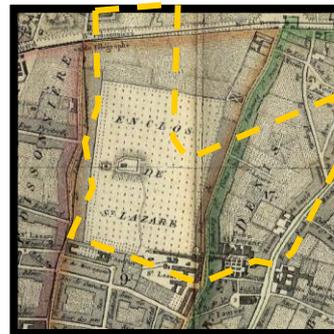
### D'un enclos hospitalier en périphérie de Paris à l'essor d'un véritable quartier urbain intra-muros

Le clos Saint-Lazare (léproserie) est à l'origine encadré par deux axes structurants historiques qui témoignent de l'extension du tissu urbain parisien à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle: la rue du faubourg Poissonnière à l'ouest et la rue du faubourg Saint-Denis à l'est.

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le quartier connaît une accélération des mutations urbaines, liée au courant hygiéniste et le développement des chemins de fer. Cette période marque la construction de l'hôpital Lariboisière (1854), et la mise en service de la Gare du Nord (1846) puis de la Gare de l'Est (1854).

Une densité bâtie conséquente pousse les pouvoirs publics à engager le percement de deux axes de communication majeurs, assurant les connexions urbaines entre le cœur de Paris et les limites de la ville : le percement de la rue Lafayette (1823) et le percement du boulevard de Magenta (1855).

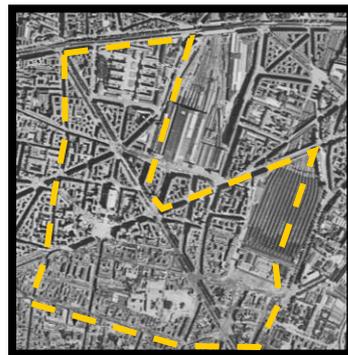
Un urbanisme de faubourg se développe progressivement et transforme le secteur en quartier résidentiel. Puis, au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle s'installe un nombre important de commerces, d'ateliers et de magasins, témoignant d'un quartier de plus en plus attractif.



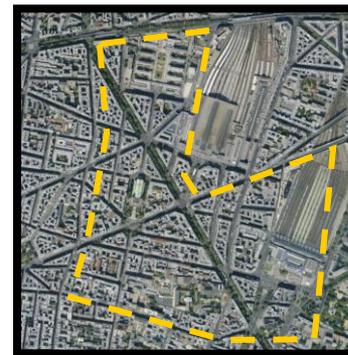
1775



1860



1950



2020

# Morphologie urbaine

Une forte proportion d'espaces non-bâti dans un tissu urbain dense

Une majorité de ces espaces à ciel ouvert constitue des espaces privés concentrés dans les cœurs d'îlots.

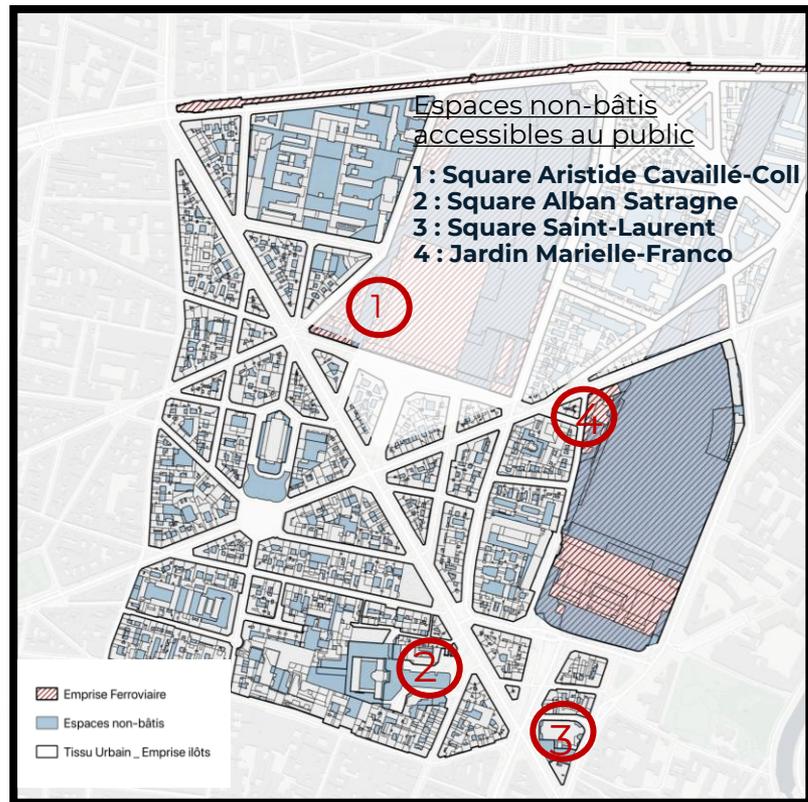
Mais il est important de noter la présence de quatre espaces non-bâti accessibles au public, tels que des squares ou des jardins.



*Espaces bâtis*



*Espaces non-bâti*



# Patrimoine bâti et sites classés

Plusieurs édifices et immeubles inscrits ou classés au titre des Monuments Historiques

L'église Saint-Vincent de Paul, édifée en 1844, détient le statut protégé d'édifice inscrit aux Monuments Historiques depuis 2017

D'autres édifices participent à la valeur patrimoniale du quartier : l'actuel hôpital Lariboisière, le bâtiment de la gare de l'Est, l'ancien hôpital Saint-Lazare et des immeubles autour de la place Franz Liszt soumis à une protection partielle.



Église Saint-Vincent de Paul,  
1907



Ancien hôpital Saint-Lazare,  
1926

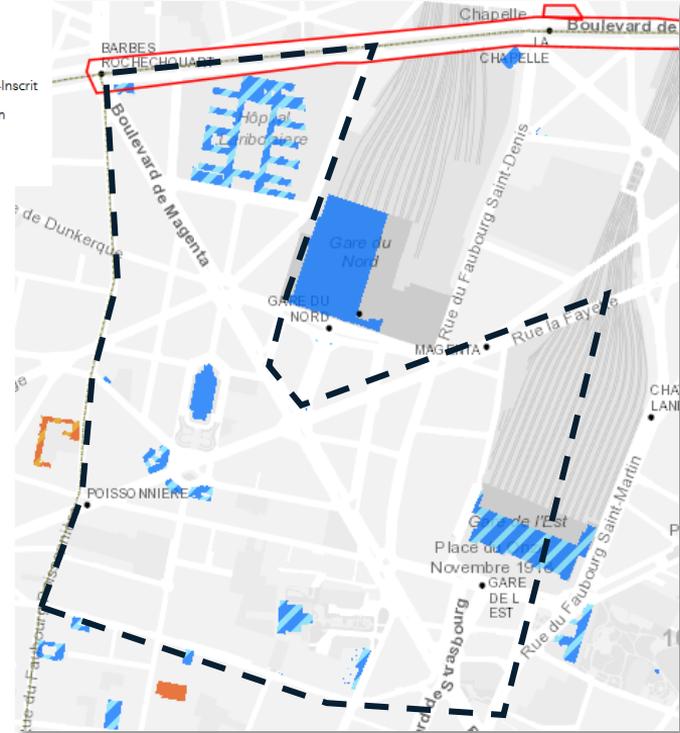
## Protections

### Immeubles

- Classé
- Partiellement Classé
- Inscrit
- Partiellement Inscrit
- Partiellement Classé-Inscrit

### Monument historique voisin

- Classé
- Inscrit



# Les nuisances sonores et lumineuses

**Des nuisances sonores excessives** : un quartier assujetti aux circulations du trafic routier intra-muros

> Niveaux sonores extrêmes sur les grands axes carrossables - à grand gabarit urbain ( > 70db ) : Boulevard Magenta / rue Lafayette / Boulevard de la Chapelle / rue du Faubourg St-Denis

> Une sous-trame de circulation secondaire encore trop exposée au bruit - rues de plus faible gabarit et parvis de gare ( > 65db ) : Rue de Paradis / rue du Faubourg Poissonnière / rue de Maubeuge

Le parvis et les jardins de l'église St-Vincent de Paul ne peuvent pleinement répondre à leur vocation d'espace de quiétude en raison d'une forte proximité avec les voies circulables. A l'inverse, le niveau sonore liée au trafic routier autour du square Alban Satragne s'atténue progressivement d'est en ouest, à mesure que l'on s'éloigne du boulevard de Magenta.

## Trame noire et pollution lumineuse

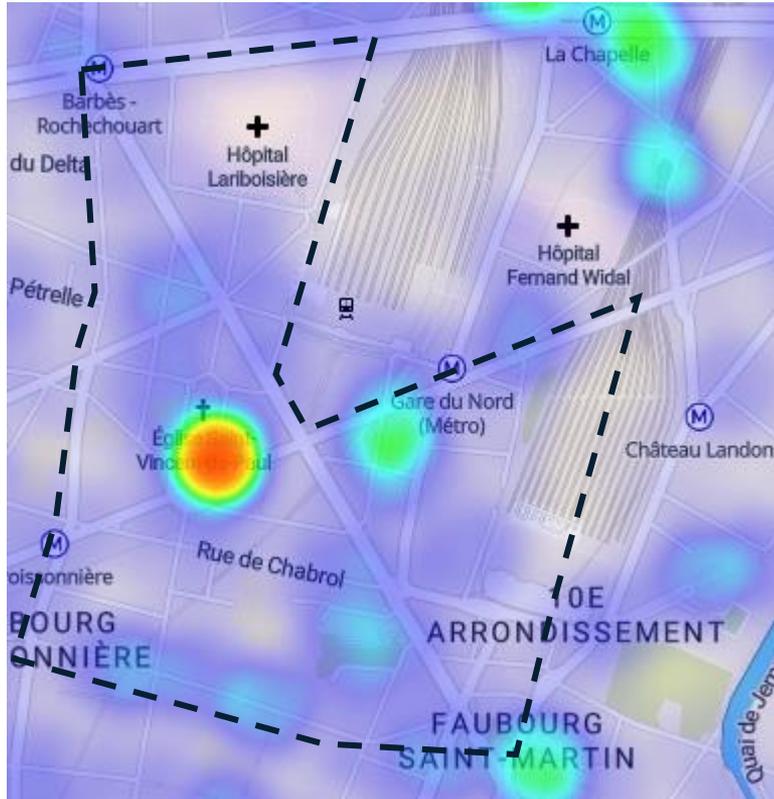
La trame noire n'est que très peu développée sur le secteur. Une part importante du rayonnement lumineux provient des grandes artères circulables (boulevard de Magenta et boulevard de la Chapelle).

La forte attractivité des gares favorise un éclairage urbain continu en période nocturne, au détriment des espaces publics végétalisés.

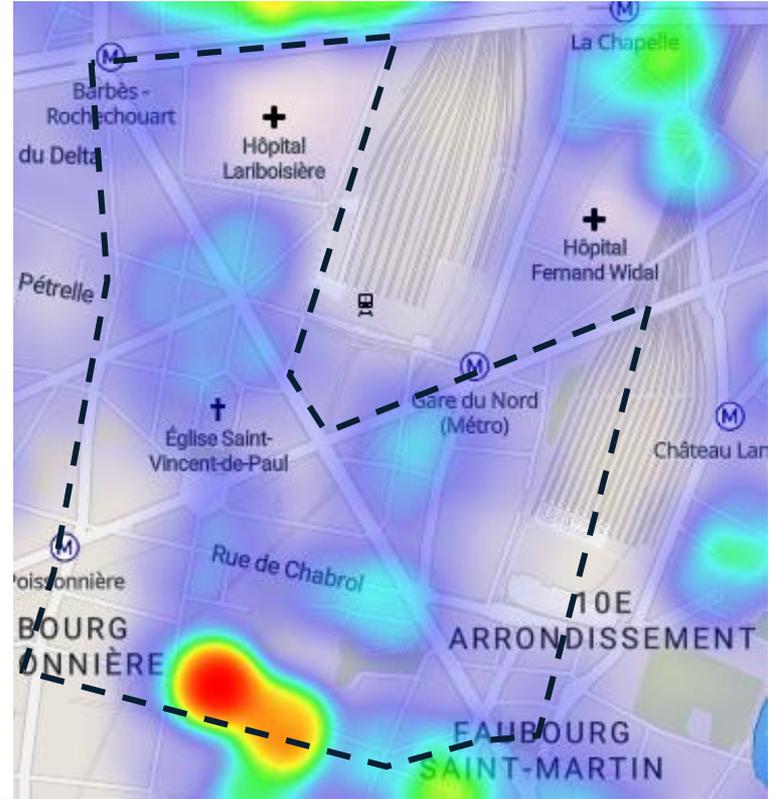


# Les mésusages

Signalements - propreté



Signalements - objets abandonnés



## La solidarité

### Les grands axes du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion

- 1/ Prévenir les situations d'exclusion
- 2/ Intervenir plus efficacement auprès des personnes en situation de vulnérabilité
- 3/ Insérer durablement

**A Paris**, le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) et 42 associations agréées par le Préfet proposent ce service aux personnes sans domicile stable sur 52 sites différents répartis sur tout Paris.

### Dans le 10e

- Nuit de la Solidarité (ensemble de l'arrondissement) : 217 personnes à la rue recensées le 25 mars 2021 (285 en 2020).
- Plusieurs maraudes, (Emmaüs, les Captifs...)
- dans le quartier Saint Vincent de Paul, 2 maraudes d'interventions sociales, avec notamment la 'maraude psy' qui intervient dans les gares (partenariat Ville de Paris / les Captifs / SNCF)
- Depuis l'automne 2016 : la Salle de Consommation à Moindre Risque (SCMR) gérée par Gaia : salle ouverte de 9h à 20h (horaires en Mai 2021 pendant la crise sanitaire). 350 personnes différentes par mois. 140 passages par jour (contre 350 passages par jour avant l'épidémie)

# Les grandes structures paysagères

Un quartier à dominante minérale mais qui comporte un potentiel végétal important au sein des espaces publics

## **Boulevard de Magenta**

Mail arboré composé de deux trames successives de part et d'autre de la voirie, héritées de l'époque haussmannienne. Arbres de grand développement (> 10m) \_ Ormes / Platanes

## **Square Aristide-Cavaillé-Coll ( 1862 – réfection complète en 2020 )**

Ecrin végétal qui compose les abords de l'église Saint-Vincent de Paul, en surplomb de la rue La Fayette. Structures végétales déclinées en massifs densément plantés sur les bordures. Des alignements d'arbres encadrent les cheminements depuis le parvis.

## **Square Alban-Satragne ( 1963 – agrandissement et aménagement en 2020 )**

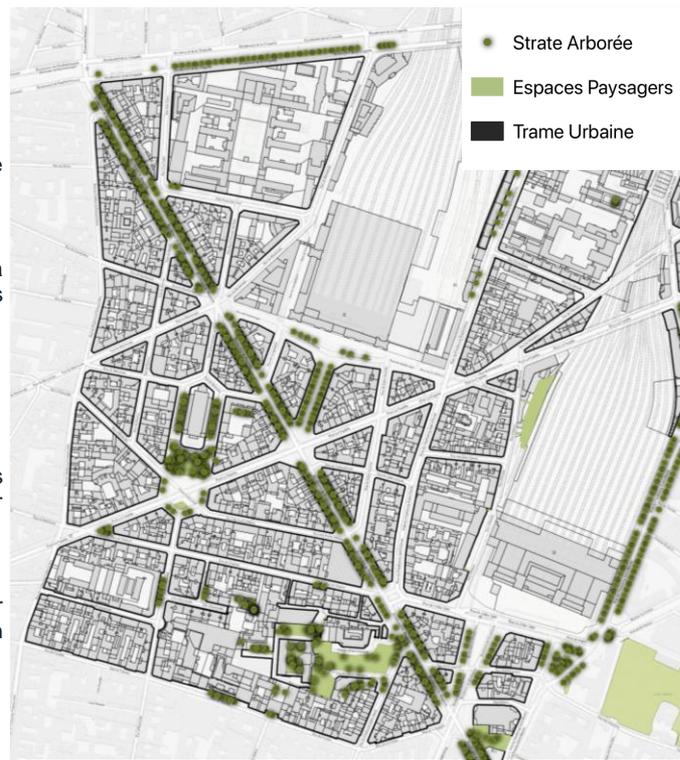
Jardin d'ornement additionné de parcelles de jardins partagés

## **Square Saint-Laurent ( 1896 – rénové en 2010 )**

Jardin de quiétude au pied de l'église Saint-Laurent, planté de grands sujets arborées et arbustifs (noyers du Caucase, cedrela, sorbier, aubépine). Un jardin partagé est aménagé et entretenu par l'association Emmaus.

## **Jardin Marielle Franco ( 2019 )**

Jardin aménagé sur la toiture-terrasse d'un hôtel. Conçu en trois terrasses successives, accessibles par deux passerelles piétonnes. Il compte des pelouses accessibles, des massifs plantés et un jardin partagé.



# Les trames verte et bleue

## Un quartier à potentiel écologique mais faiblement acteur de la biodiversité en milieu urbain

Au sein du périmètre d'étude, deux axes majeurs sont considérés comme corridors à potentiels écologiques : le boulevard de Magenta (tronçon de 1,1 km ) et le boulevard de la Chapelle ( tronçon de 0,43 km).

A noter l'importance des emprises ferroviaires dans la trame écologique, vecteurs de circulation de la faune et de la flore en milieu urbain.



1



2

- Trames vertes et bleues**
- Zones humides
  - Réservoirs Urbains de biodiversité
    - Réservoir fonctionnel
    - Réservoir secondaire
    - Réservoir relais
  - Liaisons d'intérêt écologique SRCE
  - Corridors linéaires
    - Corridor favorable
    - Corridor secondaire
    - Corridor à potentiel
  - Limites d'arrondissements
  - Bois parisiens (réservoirs régionaux)



## Végétalisation hors square et participative

> Présence végétale associée aux équipements publics : la cour intérieure de l'hôpital Lariboisière, le jardin d'agrément de la médiathèque Françoise Sagan.

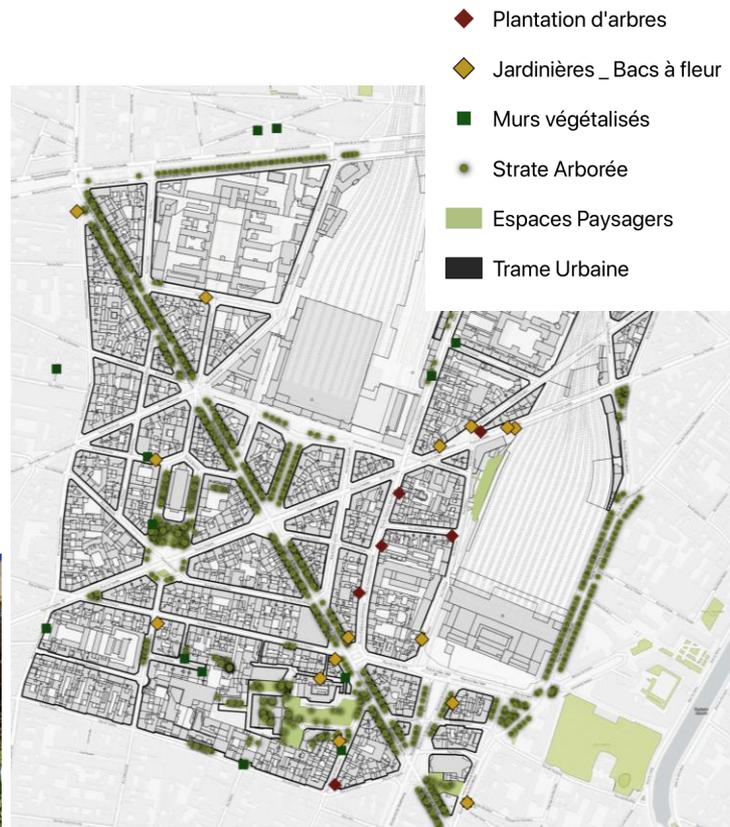
> Participation citoyenne, dans le cadre de la mission « du vert près de chez moi », visant à identifier les espèces végétales présentes dans un environnement urbain immédiat ou de proximité et de proposer des intentions de végétalisation.

On remarque une fragmentation relative entre le nord et le sud de la zone d'étude concernant les propositions de projets de végétalisation de l'espace public.

*Cour intérieure de l'hôpital Lariboisière*



*Jardin d'agrément de la Médiathèque F. Sagan*



# Potentiel de plantations d'arbres



## AXE 1 : GRANDES VOIES STRUCTURANTES À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

- 1- Double alignement existant
- 2- Double alignement disparu
- 3- Alignement existant sur trottoirs de plus de 6 m de large
- Autres plantations sur l'espace public
- 4- Rue de plus de 19 m de large non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 5- Rue de faubourg non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres

## AXE 2 : RUES JARDIN DE PROXIMITÉ

- 6- Rue à proximité d'une école, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- École maternelle, élémentaire et collège, publics et privés
- 7- Rue à proximité d'un parc, cimetière ou terrain de sport de plein air, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 8- Rue résidentielle, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 8bis- Rue résidentielle, non plantée, ne présentant pas de potentiel de plantation d'arbres

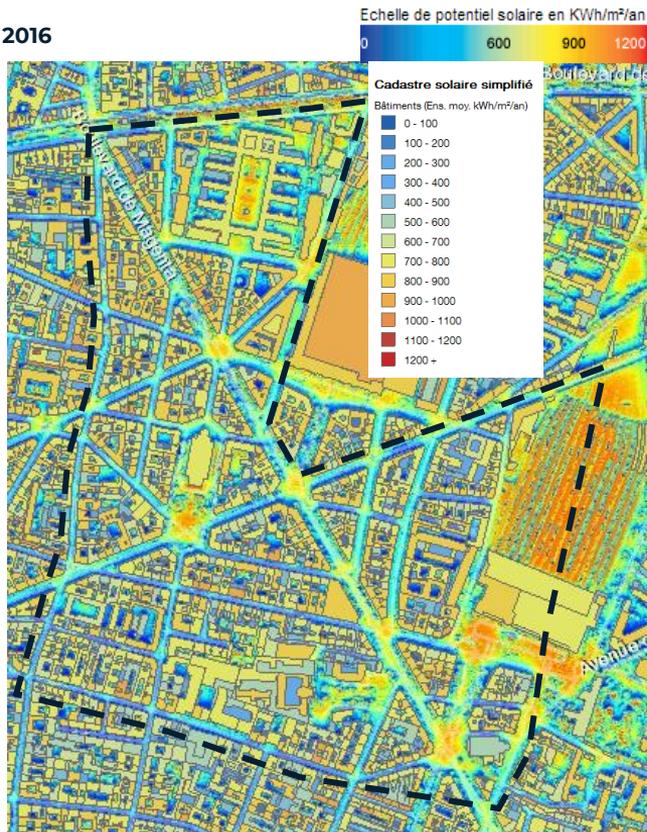
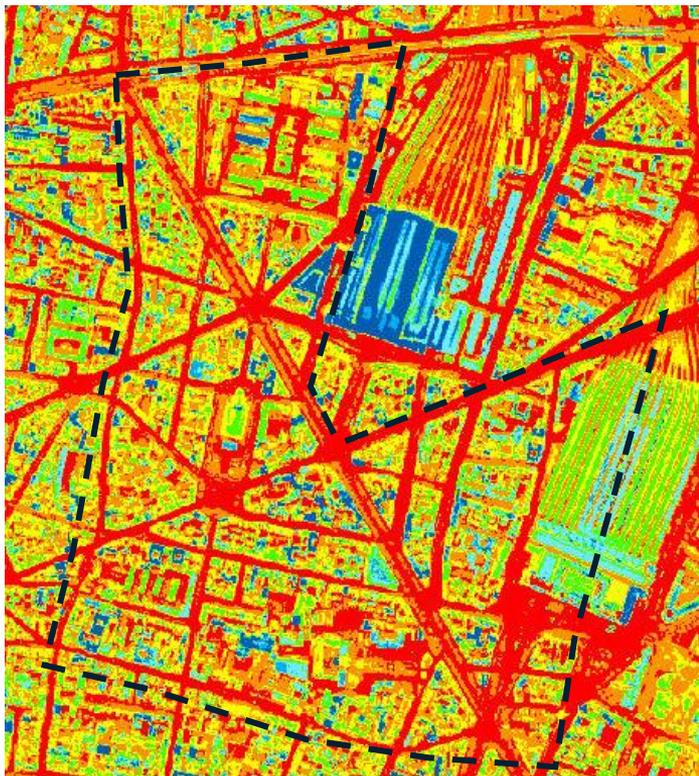
Source : Apur, DEVE, DVD, DPE



**Le potentiel de plantation d'arbres est à confirmer par une étude précise des réseaux enterrés et de faisabilité technique**

# Les îlots de chaleur

Températures observées - Canicule de la nuit du 16 au 17 août 2016



Echelle de potentiel solaire en kWh/m<sup>2</sup>/an

0 600 900 1200

Cadastré solaire simplifié

Bâtiments (Ens. moy. kWh/m<sup>2</sup>/an)

0 - 100  
100 - 200  
200 - 300  
300 - 400  
400 - 500  
500 - 600  
600 - 700  
700 - 800  
800 - 900  
900 - 1000  
1000 - 1100  
1100 - 1200  
1200 -

Les rues sujettes aux îlots de chaleurs sont minérales (ex. : place de Roubaix, rue la Fayette)

Une limitation des îlots de chaleur sur les voies plantées qui apportent de l'ombrage comme le boulevard Magenta mais les revêtements de sol restent très chauds